

Image not found or type unknown



Achats:ventes de vehicules automobiles

Par **herve**, le **17/01/2010** à **21:06**

Bonjour, rnvoila j'ai acheté un véhicules automobile rnune offre de reprise de l'ancien était proposé, après examen et pour un prix donné.rnun bon de commande précisant ces données a donc été signénor à la livraison le concessionnaire après avoir de nouveau examine mon ancien véhicule a exigé un chèque supplémentaire pour se couvrir des défauts? non constaté lors du 1er examen rnen a t'il le droit?rnle prix de reprise signales sur le bon de commande est a ma connaissance, et apres signature des deux parties un prix ferme et definifrnmerci de signaler les textes de loi règissant ces conditions